

COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

(Secrétariat de l'ICCAT)

Projet thonier ABNJ / océans communs de la FAO

Lors de la réunion de la Commission de 2015, il a été décidé de poursuivre la coopération avec le projet sous réserve que l'ICCAT en retire des avantages. À cette fin, depuis la dernière séance plénière du SCRS, le Secrétariat de l'ICCAT a participé à plusieurs initiatives du projet thonier ABNJ/ océans communs de la FAO. Ceci comprend la participation aux réunions suivantes financées, ou partiellement financées, par le projet :

1. réunion du groupe de travail conjoint des ORGP thonières sur la MSE, tenue dans les bureaux du Secrétariat, Madrid, Espagne (1er-3 novembre 2016),
2. réunion conjointe des ORGP thonières sur la mise en œuvre de l'approche écosystémique à la gestion des pêcheries, tenue au siège de la FAO à Rome (Italie) (12-14 décembre 2016),
3. premier atelier régional de pré-évaluation sur les prises accessoires d'oiseaux de mer, tenu au parc Kruger, Afrique du Sud (23 février - 1er mars 2017),
4. réunion du Réseau thonier d'application tenue à Vigo (Espagne) (27-31 mars 2017),
5. 1^{re} réunion du groupe de travail conjoint sur les DCP des ORGP thonières, tenue à Madrid (Espagne) (19-21 avril 2017) et
6. réunion du groupe d'experts en inspection au port pour le renforcement des capacités et l'assistance, tenue à Madrid, Espagne (9-10 octobre 2017)

En outre, l'ICCAT a coordonné une étude de faisabilité sur le développement d'un système de déclaration en ligne (FORS). Ceci comprend une étude de faisabilité visant à déterminer les ressources, les coûts, les technologies nécessaires à la mise en œuvre d'un système de déclaration en ligne, ainsi que la mise au point d'une démonstration d'outil de déclaration en ligne. Compte tenu des exigences du projet ABNJ, cette étude et la démonstration sont génériques et pourraient éventuellement être appliquées par l'ensemble des ORGP thonières. Cette activité a été gérée directement par l'équipe du projet thonier ABNJ/ océans communs de la FAO en ce qui concerne le recrutement des experts. Le travail est réalisé en étroite collaboration avec le Secrétariat de l'ICCAT.

En 2017, l'ICCAT a également présenté plusieurs propositions au Comité directeur du projet thonier ABNJ/ océans communs de la FAO pour de futures collaborations. Jusqu'à présent, les efforts déployés par l'ICCAT en vue d'augmenter la collaboration avec le projet n'ont pas été pleinement fructueux. Des décisions finales concernant le financement des propositions avancées (énumérées ci-dessous) sont encore en attente :

1. Proposition de tenir la première réunion du groupe de travail technique sur les DCP et une deuxième réunion du groupe de travail conjoint sur les DCP des ORGP thonières.
2. Proposition de réunion du groupe de travail MSE-ORGP thonières (et activités associées)
3. Diriger et coordonner une composante écosystémique : projet thonier ABNJ du programme des océans communs, incluant une réunion de suivi à la réunion tenue en décembre 2016.
4. Ateliers de renforcement des capacités sur des questions liées à l'application.

Nous n'avons reçu à ce jour aucune confirmation de l'acceptation de ces propositions. Le document **PLE-108/2017** contient des informations complémentaires sur la participation de l'ICCAT au projet thonier ABNJ du Programme des océans communs de la FAO.

Processus de Kobe

M. Stefaan Depypere (UE), premier Vice-Président de l'ICCAT, préside le Comité directeur de Kobe depuis le début de l'année 2017. Le groupe de travail technique (GTT) sur l'évaluation de la stratégie de gestion (MSE) est dirigé depuis sa création par l'ICCAT. Même si le GTT réalise la plus grande partie de ses travaux de manière virtuelle, il s'est réuni officiellement pour la première fois à Madrid du 1er au 3 novembre 2016 avec des experts provenant de toutes les ORGP thonières. Dans le cadre du processus de Kobe, le Secrétariat de l'ICCAT a également assuré la direction du groupe de travail conjoint sur les DCP des ORGP thonières qui s'est réuni pour la première fois à Madrid du 19 au 21 avril 2017. La réunion a permis aux scientifiques, aux gestionnaires et à d'autres parties intéressées de l'ICCAT, de l'IATTC et de la CTOI d'aborder des questions liées à la gestion des DCP et à la recherche ainsi que d'intensifier la coopération entre les trois ORGP thonières. Il convient de noter que la WCPFC avait décidé de ne pas participer à cette réunion. La réunion a été financée par l'Union européenne et le projet thonier ABN/océans communs de la FAO.

CITES

En 2017, des représentants de l'ICCAT (Président du SCRS et rapporteur du groupe d'espèces sur les requins) ont participé à la réunion intitulée *The Cooperation on implementing CITES for marine species: achievements, lessons learned and future opportunities* tenue à Genève, Suisse, du 13 au 15 mars 2017. Cette réunion s'inscrit dans la poursuite de la coopération positive établie entre l'ICCAT et CITES ces dernières années.

Le Secrétariat a également pris note du fait qu'une recommandation avait été formulée par le groupe d'espèces sur les requins à son intention lui conseillant de demander officiellement à la CITES de faciliter l'échantillonnage des espèces inscrites aux annexes de la CITES aux fins de la recherche scientifique menée sous l'égide des programmes de recherche de l'ICCAT. Le Secrétariat a convenu qu'il établirait des contacts avec le Secrétariat de la CITES afin de rechercher une solution à cette préoccupation et qu'il ferait rapport à ce sujet au groupe d'espèces sur les requins en 2018.

CIEM

Sur la base de l'expérience fructueuse entre l'ICCAT et le CIEM ces dernières années en ce qui concerne la collaboration scientifique, les deux organisations souhaitent renforcer cette coopération et explorer de nouvelles initiatives et des discussions ont été entamées entre les Secrétariats. En 2017, il avait été convenu qu'il serait opportun et souhaitable d'intensifier la collaboration entre l'ICCAT (SCRS) et le CIEM, plus particulièrement dans les domaines ayant trait aux prises accessoires et aux requins, par le biais du Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires et du groupe d'espèces sur les requins. Plus particulièrement, il serait opportun de maintenir la participation des experts scientifiques du CIEM aux évaluations des stocks de requins de l'ICCAT, et inversement. Il est prévu que, suite aux cours de formation conjoints entre l'ICCAT/le CIEM qui ont été tenus par le passé, l'ICCAT pourrait continuer à travailler avec le CIEM dans des domaines relatifs au renforcement de la capacité.

COPACO

Le 17 juillet 2017, le Secrétariat a reçu une communication du Dr Lionel Reynal, président de la COPACO (**PLE_115/2017**). La communication faisait référence à la seizième session de la COPACO, tenue en Guadeloupe en juin 2016, dans le cadre de laquelle la Commission a décidé de lancer un processus visant à établir une organisation régionale de gestion des pêches (ORGP) dans la zone relevant de la compétence de la COPACO. Le Comité exécutif de la COPACO a demandé au Secrétariat de l'ICCAT d'envoyer des questions spécifiques liées aux sujets mentionnés au paragraphe 55 du rapport de la COPACO de 2016 ou au processus d'établissement de l'ORGP avant le vendredi 18 août 2017 au Secrétariat de la COPACO. Le 26 juillet, le Président de l'ICCAT a envoyé une réponse officielle au Dr Lionel Reynal, lui exprimant des réserves concernant cette communication, notamment quant aux incidences sur le budget, les zones de compétence, la délimitation des objectifs, la couverture des espèces et le mandat de l'ICCAT, tel que défini à l'article 1 de la Convention de l'ICCAT. Cette lettre est présentée sous la cote **PLE_115/2017**. Le 11 août, Raymon van Anrooy (responsable des pêches et de l'aquaculture et Secrétaire de la COPACO) a répondu qu'il partagerait les questions soulevées dans la lettre

du Président de l'ICCAT avec les membres de la COPACO et qu'il tentera d'y donner suite dans le document de discussion en cours de préparation en vue de la première réunion préparatoire aux fins de la création d'une ORGP non thonière dans la zone de la COPACO. Il a également signalé qu'il continuera à inviter le Secrétariat de l'ICCAT à participer au processus de réorientation de la COPACO (**PLE_115/2017**).

ACAP (Accord sur la conservation des albatros et des pétrels)

En 2016, l'ICCAT a signé des directives en vue de la coopération avec l'ACAP. Cette coopération est un accord non contraignant qui couvre des questions, telles que la participation en qualité d'observateurs aux réunions de chaque organisation, ainsi que la consultation, la coopération et la collaboration sur des questions d'intérêt commun.

ISSF

L'*International Seafood Sustainability Foundation* (ISSF) continue à fournir au Secrétariat des données détaillées de capture (par sortie de navire, espèce et catégorie de taille commerciale) pour tous les achats réalisés par les sociétés participant à l'ISSF. Celles-ci correspondent aux débarquements des prises de thonidés tropicaux de l'Atlantique (thon obèse, albacore, listao) et de germon dans des usines de mise en conserve dans le monde entier. Cette information a été utilisée antérieurement par les scientifiques du SCRS pour compléter et améliorer les statistiques ghanéennes de tâche II. Il a été fait remarquer que les soumissions ont été réalisées au moyen de divers formats. Par conséquent, l'ISSF a convenu en 2015 d'envisager de standardiser les soumissions de données. Les données reçues sont donc encore stockées par l'ICCAT, mais n'ont pas été fournies à des fins d'utilisation par le SCRS pour l'instant.